

Engagement du pétitionnaire en date du 6 mai 2025

Bonjour,

Suite à nos échanges dans le cadre du dossier de reconversion de l'ancien site VICAT, situé dans la zone dite « de la Maladière à l'Homme », sur les parcelles cadastrées n° 444 et 447, je vous confirme que nous avons connaissance des études de sol réalisées lors de la cessation d'activité par les établissements VICAT, en vue de la sortie du régime ICPE.

Nous sommes accompagnés dans ce dossier par le bureau d'études SOCOTEC, représenté par Monsieur Guillaumond, et nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour assurer la compatibilité du site avec sa nouvelle destination commerciale.

Par ailleurs, en cas de découverte particulière lors des travaux, nous nous engageons à mettre en œuvre les actions appropriées pour garantir le traitement adapté et la mise en conformité avec la nouvelle activité envisagée.

Bien cordialement,
Laurent Redon